

Mémoire de géopolitique
C.E. STRUB groupe D6

Le processus de paix israélo-palestinien

« Nous sommes convaincus que les Arabes et les Juifs sont des parents de races très proches, ayant subi tous deux des persécutions de la part de forces supérieures aux leurs. Mais, par une coïncidence heureuse, ils ont été à même de faire ensemble le premier pas vers la réalisation de leurs idéaux nationaux...Je crois que chacun des deux peuples a besoin du soutien de l'autre pour arriver à un véritable succès...Je voudrais exprimer ma pleine conviction que dans ces différends n'est engagée aucune question de principe, mais qu'ils se rapportent seulement à des contestations de détail... ». Ces phrases auraient pu être écrites à l'automne 1993 après la signature des accords de Washington, en fait, elles l'ont été le 6 mars 1919 par l'Emir Fayçal dans une déclaration qui complétait l'accord judéo-palestinien signé à Paris. Ce premier pas semble durer depuis près de 80 années.

Après près d'un siècle d'hostilité entre juifs et palestiniens il semble enfin qu'un véritable espoir de paix se fasse jour. Le processus de paix actuellement en cours n'est malheureusement pas le fruit d'un élan partagé et d'un désir de paix mais il résulte du pragmatisme des dirigeants israéliens et palestiniens qui se sont vus contraints de négocier. Nous verrons d'abord en quoi ces négociations étaient devenues inévitables au lendemain de la guerre du Golfe, puis après avoir dressé l'inventaire des avancées considérables qu'il représente nous verrons le chemin qu'il reste à parcourir et les menaces qui fragilisent la paix.

1. Un processus dicté par le pragmatisme:

La cohabitation entre juifs et arabes a, de tous temps, été source de conflits en Palestine. Sans remonter jusqu'à l'antiquité on peut situer la genèse des tensions actuelles au début de l'immigration de juifs en Palestine à la fin du XIX^e siècle. Dès le début de ce siècle les arabes de Palestine avaient demandé à la Sublime Porte d'intervenir pour limiter cette immigration. Le conflit a réellement éclaté à la création de l'Etat d'Israël en 1947. Les tensions entre israéliens et palestiniens ont fait la cohésion des nations arabes contre Israël et ont conduit à trois guerres israélo-arabes en 1947, 1967 et 1973.

Bien que des premiers efforts vers une paix régionale aient été fait à la fin des années 1970 (accords de Camp David), ces premières tentatives de règlement laissaient volontairement de côté les intérêts palestiniens. Depuis 1991 nous sommes confrontés à ce que Thierry de Montbrial a baptisé une « nouvelle équation géopolitique ». L'effondrement du bloc soviétique a rendu moins sensibles les conflits périphériques et la Syrie notamment n'a plus bénéficié du soutien de l'U.R.S.S., cet effondrement a permis aux Etats-Unis d'intervenir à la tête d'une coalition dans le golfe arabo-persique. Dans ce nouveau contexte international les leaders palestiniens et israéliens ont été conduits à se rencontrer et à négocier.

Pour M. Yasser Arafat, leader de l'O.L.P., négocier avec les israéliens était le moyen de reprendre l'initiative politique face à deux dangers. D'une part son soutien à l'Irak pendant la guerre du Golfe lui a fait perdre quelques uns de ses alliés traditionnels parmi les pays arabes engagés aux côtés des Etats-Unis (Arabie Séoudite et les pays du conseil de Coopération du Golfe). D'autre part l'intifadah, qui avait débuté en 1987, traduisait, pour la première fois, un réveil des palestiniens des territoires occupés, la structuration de cette insurrection et l'émergence d'un nouveau leader issu des territoires eurent menacé sa légitimité de chef naturel des palestiniens car son mouvement était en exil depuis 1947.

Pour les israéliens la négociation s'imposait également pour plusieurs raisons. A l'issue de la guerre du Golfe les américains, maîtres du jeu, ont accru leurs pressions sur le gouvernement israélien afin de parvenir à des accords avec les palestiniens et les pays arabes dans le but de stabiliser le Proche-Orient. Pour s'en convaincre il n'est qu'à regarder les ballets diplomatiques auxquels se livrent actuellement les diplomates américains (Denis Ross et Madeleine Allbright) pour tenter de rendre M. Netanyahou plus conciliant. Outre ces pressions politiques l'économie florissante de l'Etat d'Israël a besoin d'une stabilité régionale pour poursuivre son développement. Depuis le début du processus de paix l'économie israélienne connaît une croissance annuelle supérieure à 6%, pour en tirer profit il lui faut engager une coopération économiques avec ses voisins arabes qui ont déjà assoupli le boycott décidé en 1950 par la ligue arabe. Or désormais tout accord de

coopération avec les pays arabes voisins ne peut se faire qu'après avoir entamé, de manière sérieuse, le règlement du problème palestinien. En outre la situation intérieure devenait préoccupante, l'armée israélienne (Tsahal) se montrait incapable de juguler l'intifadah, cette « révolte des pierres » ne pouvait désormais être contenue qu'en donnant un espoir, même ténu, aux palestiniens des territoires occupés. Il faut ajouter qu'une nouvelle menace apparaissait dans les territoires occupés, l'islamisme intégriste. Il fallait éviter que les mécontents et les désespérés ne viennent grossir les rangs du Djihad ou du Hamas. Cette nouvelle menace a été prise tellement au sérieux que le « terroriste » Arafat en est devenu fréquentable.

2. Des acquis incontestables:

Après plusieurs décennies de guerres israélo-arabes l'après-guerre du Golfe apparaît comme une période de progrès significatifs vers une coexistence pacifique entre israéliens et palestiniens et, partant, vers une meilleure stabilité au Proche-Orient. Les progrès réalisés depuis les négociations d'Oslo sont considérables et ne semblent pas devoir être remis en question.

D'Etats toujours en guerre depuis la fin du mandat britannique en 1947 nous sommes passé à une relative normalisation des relations depuis 1991. La guerre du Golfe a institué une nouvelle donne géostratégique qui a conduit dans un premier temps à la conférence de Madrid en 1991 puis aux négociations d'Oslo durant l'été 1993 et à la signature le 13 septembre 1993 à Washington de la « déclaration de principes sur des arrangements intérimaires d'autonomie ».

Dès la conférence de Madrid les palestiniens (sans l'O.L.P.) comme les israéliens et leurs voisins arabes reconnaissent enfin les résolutions 242 (votée en 1967 elle demande le retrait des troupes israéliennes des territoires occupés et la reconnaissance d'Israël par ses voisins arabes) et 338 de l'O.N.U. (votée en 1973 elle préconise l'ouverture de négociations) comme bases de discussion. La conférence de Madrid a permis d'entamer un dialogue plus ou moins fructueux dans cinq domaines: la coopération et le développement économique, l'environnement, les ressources en eau, le problème des réfugiés et le contrôle des armements et de la sécurité régionale. Les discussions ont ensuite marqué le pas en raison de l'absence de représentation de la centrale palestinienne .

L'évolution principale est née de la rencontre secrète de deux hommes, durant l'été 1993 à Oslo, Y. MM. Arafat, leader de l'O.L.P., et Pères, ministre des affaires étrangères du gouvernement travailliste de M.Rabin. Ces négociations ont débouché, le 13 septembre 1993, à la signature à Washington d'une déclaration de principes sur des arrangements intérimaires d'autonomie. Ce texte au contenu très vague vaut moins par les dispositions qu'il énonce que par ce qu'il représente. Il scelle le principe d'un dialogue direct entre israéliens et palestiniens, il ouvre et fixe le cadre d'un processus de négociations. Même si les échéances initialement définies n'ont pas été respectées les négociations n'ont ni été

abandonnées ni modifiées, elles ont seulement été retardées. L'accord ne contient aucun engagement ferme mais il est la traduction d'une volonté politique forte. Même si M. Netanyahu, nouveau premier ministre d'Israël, ne met guère de bonne volonté dans les négociations il est toutefois désireux de ne pas compromettre les bénéfices du processus d'Oslo sur le plan régional, ses déplacements au Caire et à Amman en attestent. S'il freine le processus il ne le remet pas fondamentalement en question, même s'il souhaite renégocier certains points (accords de sécurité notamment).

Un autre pas essentiel vers la paix était fait le 24 avril 1996 lorsque le Conseil National Palestinien votait à une écrasante majorité l'abrogation de la charte de l'O.L.P. qui appelait à la destruction d'Israël. La paix n'est pas encore faite néanmoins les conditions pour y parvenir sont enfin réunies.

Au delà de la Palestine le processus de paix israélo-palestinien aura enfin permis la signature, le 26 octobre 1994, d'un traité de paix entre Israël et la Jordanie ainsi que l'amélioration des relations avec de nombreux Etats arabes (Maroc, Oman, Qatar, Mauritanie...). Il ouvre la voie à une normalisation des relations entre Etats arabes et Israël dont l'objectif avoué est une intégration économique régionale.

3. Des incertitudes quant à l'avenir:

Le processus de paix israélo-palestinien est né de la contrainte et non d'un désir partagé de paix, c'est de loin son vice majeur.

Comme nous l'avons vu dans la première partie, des deux côtés c'est le pragmatisme qui a conduit les leaders à la table des négociations. Comme l'a dit alors Abba Eban: « l'histoire nous enseigne que les hommes et les nations ne se conduisent avec sagesse qu'après avoir épuisé toutes les autres solutions ».

Si, à l'heure actuelle, personne ne semble disposé à revenir en arrière, cette absence d'élan partagé fait que la bonne volonté manque dans les deux camps et que les concessions indispensables auxquelles doivent conduire ces négociations ne sont pas près d'être faites.

En effet, le différend israélo-palestinien relève principalement d'un droit égal de deux peuples à vivre sur le même territoire. Sans concessions de part et d'autre rien ne sera possible, or le processus de paix initié en 1993 laisse subsister des ambiguïtés quant au but final à atteindre en outre il rencontre des deux côtés des oppositions farouches.

Les premiers accords auxquels sont parvenus israéliens et palestiniens ont soigneusement laissé de côté toutes les pommes de discorde dont la solution a été

renvoyée à des négociations ultérieures. A l'instar de la construction de l'Europe pour laquelle aucun but ultime n'a été fixé chaque pays participant restant libre d'y voir un processus conduisant soit à une Europe supranationale ou fédérale, soit seulement à un grand marché unique le processus de paix en Palestine n'a pas fixé d'objectifs clairs et précis. En premier lieu quelles limites seront imposées à l'autonomie des palestiniens? Un Etat palestinien verra-t-il le jour? Sa capitale sera-t-elle Jérusalem ou Jérusalem sera-t-elle la capitale de l'Etat d'Israël ou la ville se verra-t-elle attribuer un statut particulier comme le plan de partage de l'O.N.U. de 1947 le prévoyait ? Toutes ces questions restées sans réponses faussent le débat; chaque partie fondant des espoirs incompatibles avec ceux de l'autre partie des réactions violentes seront à craindre le jour où ces questions seront tranchées, à moins que l'on ne continue encore longtemps à temporiser auquel cas la lassitude s'installera et, peu à peu, les déçus iront grossir les rangs des partis extrémistes. La question de l'existence d'un Etat palestinien est centrale, à l'heure actuelle nul ne doute que l'autonomie palestinienne évoluera dans cette direction néanmoins personne ne voit comment cet Etat pourrait être viable au sein d'un territoire morcelé, car les israéliens ont accordé l'autonomie à des enclaves dispersées et isolées formant de véritables « bantoustans » palestiniens.

Ont également été remises à plus tard les négociations concernant les réfugiés, ceux de 1947 et ceux de 1967, ainsi que le sort des implantations juives de Cisjordanie et de Gaza. La poursuite de la colonisation des territoires occupés autorisée depuis le retour au pouvoir du Likoud en 1996, en totale contravention avec la quatrième convention de Genève, pourtant signée par Israël, fait peser une lourde hypothèque sur le processus de paix. C'est dans l'immédiat le problème le plus sensible pour les deux parties aux négociations, l'extension des colonies provoque la colère des palestiniens qui peut aller jusqu'à des affrontements armés, à l'inverse le gel de la construction provoque l'ire du lobby des colons bien représenté au gouvernement de Tel Aviv.

D'ores et déjà dans chaque camp des voix discordantes se font entendre, de plus en plus fort semble-t-il. Ces partis opposés aux négociations sont des menaces pour le processus de paix à deux titres: soit ils restent dans le jeu démocratique et ils pourraient à terme représenter une majorité qui une fois parvenue au pouvoir reviendrait en arrière (mouvement qui s'observe déjà du côté israélien) soit qu'à l'instar des islamistes palestiniens ils se mettent hors du jeu normal de la démocratie en perpétrant des attentats qui viennent donner des arguments supplémentaires aux extrémistes du camp adverse. L'assassinat de M. Itzhak Rabin le 4 novembre 1995 montre jusqu'où peut aller le fanatisme de certains extrémistes opposés à la paix.

En raison de l'adoption de la proportionnelle intégrale aux dernières élections législatives les deux partis majeurs (likoud et travaillistes) n'ont obtenu que 47% des suffrages aussi le gouvernement Netanyahu doit-il s'appuyer sur une majorité hétéroclite qui comprend les partis religieux d'extrême-droite (parti shass, parti national religieux et parti unifié de la Torah). Ces partis extrémistes ainsi que le lobby des colons installés dans les territoires occupés font peser une menace réelle sur la paix. Aussi le Premier ministre actuel n'est-il disposé à faire que des concessions extrêmement limitées aux palestiniens; pour M. Netanyahu Jérusalem est la capitale d'Israël, il n'est pas question d'Etat palestinien. En outre le bouclage répété des territoires après chaque attentat, ainsi que la réduction par 4 des permis de

travail accordés aux palestiniens à provoqué une récession importante dans les territoires (près de 25%). D'autres causes viennent aggraver cette récession: le refus par Israël de rétrocéder à l'autorité palestinienne certaines recettes fiscales d'une part et la baisse des dotations de l'agence des Nations-Unies chargée des réfugiés palestiniens (UNRWA) d'autre part, de nombreux Etats contributeurs n'ayant que partiellement acquitté les sommes promises.

Un découragement certain frappe les palestiniens des territoires qui sont pris en main par les organisations sociales puissantes des partis islamistes. D'autres se tournent vers Damas où sont établis les partis palestiniens opposés à M.Arafat (F.P.L.P., F.D.L.P., P.P.P. ex-communiste).

Le processus de paix israélo-palestinien semble actuellement en panne, le manque de bonne volonté du gouvernement israélien rapporté à l'ampleur de la tâche encore à accomplir ne laisse pas d'inquiéter.



Le processus de paix israélo-palestinien actuellement en cours est né de la contrainte et ne découle pas d'un désir de paix de la majorité des israéliens et des palestiniens. Le conflit n'est malheureusement pas soluble par le droit et seules d'importantes concessions de part et d'autre peuvent permettre d'espérer un aboutissement. Dans l'immédiat le gouvernement israélien, soutenu par une majorité hétéroclite, n'est pas prêt à faire ces concessions; quant à l'autorité nationale palestinienne si elle bénéficie encore d'une large majorité elle est de plus en plus contestée en raison du piétinement des négociations. Si l'on se rappelle la phrase du roi Fayçal citée en introduction il est à craindre que quelques décennies doivent encore s'écouler avant que juifs et arabes puissent cohabiter pacifiquement à égalité de droits. L'optimisme demeure de mise, la dynamique en marche n'est pas prête de s'inverser car, hormis quelques extrémistes dans chaque camp, tous sont persuadés que la négociation la plus ardue vaudra toujours mieux que la guerre.